

Rapport d'activité 2025

Fondation pour les recommandations relatives
à la présentation des comptes



Photo de couverture

La photo de couverture du rapport d'activité 2025 est dédiée à la ville de Coire, qui a accueilli la 21^e édition de l'événement «RPC in situ». Depuis le lancement de cette série de manifestations très appréciée en 2017, la Fondation RPC s'est déjà rendue deux fois dans les Grisons.

Remarque

Dans le présent rapport d'activité, le masculin générique est utilisé pour des raisons de lisibilité. Les identités de genre féminines et autres sont expressément incluses dans la mesure où cela est nécessaire pour l'énoncé.

Table des matières

Avant-propos	4
Modèle – Mission Statement	5
Développements des Swiss GAAP RPC	6
Aperçu des activités les plus importantes en 2025	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	8
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	9
Activités prévues en 2026	10
Organisation	11
Conseil de fondation	12
Commission d'experts	13
Comité d'experts	16
Sous-commissions	17
Observateurs	17
Secrétaire technique et assistants	18
Groupe de soutien Swiss GAAP RPC	20
Organisations	20
Personnes physiques	20
Rapport sur la situation financière	21
Comptes annuels 2025	22
Compte de résultat	22
Bilan	22
Tableau de flux de trésorerie	23
Tableau de variation des fonds propres	23
Annexe aux comptes annuels	24
Informations sur les activités de la fondation	24
Principes de présentation des comptes	24
Notes annexes aux comptes annuels	24
Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint	31

Avant-propos

Après plusieurs années marquées par un foisonnement d'activités exceptionnel, notre programme de travail a connu, conformément aux attentes, une certaine normalisation en 2025.

Au cours des quatre dernières années, les Swiss GAAP RPC ont mené à bien plusieurs projets d'envergure dans le domaine de la normalisation. Ces derniers concernent la révision totale de la RPC 30 «Comptes consolidés», l'élaboration de la nouvelle RPC 28 «Subventions publiques», le guide RPC relatif à la durabilité, la révision de la RPC 16 «Engagements de prévoyance» ainsi que la première phase du projet «Précisions et suppressions des incohérences». Par ailleurs, une nouvelle édition actualisée de l'étude RPC de grande envergure sur la présentation des comptes en Suisse ainsi que les versions allemande et française de la troisième édition du manuel RPC officiel ont été adoptées. Enfin, nous avons également été occupés par des tâches spécifiques à l'organisation, notamment le 40^e anniversaire célébré en 2024, ainsi qu'un renouvellement important des membres du conseil de fondation au cours de cette période. Les autres manifestations, telles que la conférence annuelle RPC et «RPC in situ», ont une nouvelle fois rencontré un fort engouement.

Dans un système de milice tel que la fondation Swiss GAAP RPC, les activités d'une telle envergure mobilisent non seulement les ressources humaines disponibles, mais également les ressources auxiliaires en assistants et en personnel administratif, raison pour laquelle les exercices 2023 et 2024 ont également affiché des résultats légèrement négatifs. À cet égard, la stabilisation intervenue en 2025 constitue une évolution dont on ne peut que se féliciter. Ainsi, non seulement l'année s'est clôturée sur un résultat positif, mais les personnes engagées à titre bénévole et gracieux au sein des différentes instances y ont également puisé un regain d'énergie.

De fait, on peut d'ores et déjà s'attendre à ce que les Swiss GAAP RPC mènent au cours des prochaines années bon nombre d'activités visant à maintenir le niveau élevé de la présentation des comptes confor-

mément au principe de l'image fidèle («true and fair view») appliqué en Suisse et à confirmer le soutien à l'application pratique et à la diffusion des Swiss GAAP RPC. Ainsi, la révision de la RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance» mise en route permet d'actualiser une norme importante du référentiel; avec quelque 1'300 institutions de prévoyance tenues de l'appliquer conformément aux dispositions légales, l'impact extérieur est considérable. De même, la question concernant le rapport de durabilité ne devrait connaître qu'un répit passager, en attendant que le Conseil fédéral pose les jalons de la poursuite de sa mise en œuvre en Suisse – probablement au printemps 2026. Dans le cadre de la deuxième phase du projet «Précisions et suppressions des incohérences», tout un bouquet d'ajustements potentiellement matériels (mineurs) fait actuellement l'objet de débats. Le groupe de soutien, dont il convient de saluer le travail, n'a pas encore épuisé son potentiel; il s'agit notamment, en toute logique, de recruter d'autres grands utilisateurs RPC en qualité de membres. En collaboration avec le conseil de fondation nouvellement constitué, nous travaillons actuellement à la «Vision 2040», étant donné que les éléments essentiels de la dernière vision, qui date de 2014, peuvent aujourd'hui être considérés comme atteints. À l'issue de leurs projets, certains membres de la Commission d'experts ont quitté leurs fonctions, préfigurant une restructuration du personnel. Enfin, nous souhaitons continuer à renforcer l'action de notre communauté en nous appuyant sur la conférence RPC annuelle et la tenue régulière d'événements «RPC in situ».

Comme toujours, nos remerciements vont par conséquent, d'une part, à nos bénévoles de la Commission d'experts, du Comité d'experts, des groupes de travail et du conseil de fondation, ainsi qu'à notre Secrétaire technique et au personnel du Secrétariat technique pour son remarquable soutien. D'autre part, nous ne restons pas les bras croisés, mais continuons à nous atteler ensemble à la tâche – pour une présentation des comptes suisse éprouvée et conforme au principe de «true and fair view»!

Commission d'experts Swiss GAAP RPC



Prof. Dr Peter Leibfried

Président de la Commission d'experts Swiss GAAP RPC



De gauche à droite: Kaspar Streiff, Andreas Seibold, Silvan Loser, Peter Leibfried (président de la Commission d'experts), Michael Annen, Sven Bucher, Patrick Balkanyi

Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la Commission d'experts est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La Commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que...

«... la RPC fasse figure d'organisme de normalisation pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle («true and fair view») autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les utilisateurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les organismes de normalisation, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du principe de «true and fair view». Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

Développements des Swiss GAAP RPC

¹ www.fer.ch/fr/projets/swiss-gaap-rpc-16-engagements-de-prevoyance/

Aperçu des activités les plus importantes en 2025

En 2025, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»
- Élaboration d'un rapport-type visant à illustrer le guide sur le rapport de durabilité
- Procédure de vérification pour la révision de la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance»
- Autres projets
 - Précisions et suppressions des incohérences
 - Publication de la 3^e édition du manuel RPC en français
 - Organisation de trois événements «RPC in situ»
 - Gestion et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

Révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»

À partir de l'été 2022, la sous-commission, sous la direction de Silvan Loser, membre du Comité d'experts RPC, a travaillé au remaniement de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance». La sous-commission était composée des membres suivants (cités par ordre alphabétique):

- Simon Bayer, Stadler Rail, représentant des utilisateurs
- Stefan Haag, PwC, représentant de la Commission technique Présentation des comptes True and Fair View EXPERTsuisse
- Reto Leibundgut, c-alm, représentant des actuaires/experts en caisses de pension
- Silvan Loser, membre du Comité d'experts RPC, KPMG, responsable de la sous-commission RPC 16
- Erich Meier, KPMG, représentant de la Commission technique Institutions professionnelles de prévoyance (LPP) EXPERTsuisse
- Philipp Rohrbach, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales
- Stefan Suter, représentant de SIX Exchange Regulation

Côté Secrétariat technique, la sous-commission était soutenue par Anita Gierbl.

Sur la base des résultats de la procédure de vérification, la Commission d'experts RPC a décidé, en juin 2023, de remanier la Swiss GAAP RPC 16 en se focalisant sur les trois thématiques suivantes:

1. Traitement des plans de prévoyance étrangers
2. Informations sur les plans de prévoyance suisses
3. Publications / tableau annexe

En se fondant sur ces orientations, la sous-commission a élaboré un projet qui a été débattu pour la première fois à l'été 2024 au sein de la Commission d'experts RPC. Sur la base des remarques émises durant la séance, la sous-commission a effectué des clarifications complémentaires et adapté certains passages du texte du projet. En novembre 2024, la Commission d'experts RPC a pris connaissance des modifications apportées et approuvé le lancement de la consultation.

La consultation a été menée du 6 janvier 2025 au 18 avril 2025. Au total, 23 prises de position ont été recueillies. Outre trois associations sectorielles, 14 utilisateurs – principalement de grandes entreprises cotées – ainsi que six autres organisations et particuliers ont participé au projet. Les documents de la consultation ainsi que les prises de position reçues (dans la mesure où leur publication a été acceptée) sont disponibles sur la page Internet du projet.¹

Les résultats de la consultation ont été analysés par la sous-commission et présentés lors de la réunion de la Commission d'experts RPC du 18 juin 2025. L'adoption et l'entrée en vigueur de la recommandation ont été décidées à l'unanimité lors de la réunion de la Commission d'experts RPC du 2 décembre 2025. L'application de la recommandation remaniée est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'application anticipée est autorisée.

Le pragmatisme dans une période mouvementée: établissement du rapport de durabilité entre la dynamique européenne et la pratique suisse

La sous-commission Développement durable, dirigée par le professeur Reto Eberle, a poursuivi ses travaux en 2025 dans l'optique des développements dynamiques de la réglementation en Europe et en Suisse. L'objectif reste inchangé: fournir un soutien pratique et proportionné aux petites et moyennes entreprises et aux organisations dans le domaine de la gestion et du reporting en matière de développement durable. Cette sous-commission est composée comme suit (par ordre alphabétique):

- Daniel Bösiger, ancien membre de la Commission d'experts RPC, auparavant Georg Fischer AG, représentant des utilisateurs
- Sven Bucher, membre du Comité d'experts RPC, Centrale de lettres de gage des Banques Cantionales

Suisses SA, auparavant également Zürcher Kantonalbank

- Andreas Buchs, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, représentant des hautes écoles
- Prof. Dr Reto Eberle, président du conseil de fondation de la RPC, Université de Zurich, KPMG, direction de la sous-commission Développement durable
- Louisa Fuchs, assistante spécialisée RPC, Université de Saint-Gall, PwC
- Mark Veser, responsable de la commission transversale «Sustainability, Governance & Leadership» d'EXPERTsuisse, Ernst & Young

Au niveau européen, l'année 2025 a été marquée par d'importants ajustements réglementaires en matière d'établissement des rapports de durabilité. En particulier, le «paquet omnibus I» ainsi que l'introduction du mécanisme «stop the clock» associé conduisent à un assouplissement temporaire des délais de mise en œuvre. Dans le même temps, les critères de taille applicables aux entreprises soumises à l'obligation de reporting ont été adaptés vers le haut avec, pour effet, une réduction notable du périmètre des entreprises directement concernées. Dans ce contexte, la sous-commission Développement durable a suivi avec attention les débats y afférents menés en Suisse. On attend désormais avec intérêt la prise de position du Conseil fédéral quant à la suite de la procédure relative au projet de loi publié mi-2024, qui sera communiquée fin mars 2026. La fondation RPC confirme son positionnement clair en faveur de l'établissement (volontaire) du rapport de durabilité sous la forme d'une approche pragmatique adaptée aux PME et revendique activement cette position dans le débat technique et politique.

La décision de lancer l'élaboration d'un modèle de rapport de durabilité sur la base du guide RPC (version 1.0) a été prise début 2025. Ce rapport-type a pour but de servir d'aide à l'orientation et de donner un aperçu concret de l'application du guide dans la pratique. Cette démarche prévoit des entretiens structurés avec des entreprises qui travaillent à la rédaction de leur premier rapport de durabilité. L'accompagnement, qui s'appuie sur le guide RPC, se déroule comme suit: un premier entretien permet de définir les attentes mutuelles, la situation initiale ainsi que les objectifs. S'ensuit un état des lieux systématique de la gestion actuelle du développement durable, avec l'appui de spécialistes (p. ex. par une experte ou un expert en durabilité de l'organe de révision de l'entreprise). Cet accompagnement et cette collaboration axés sur la pratique permettent de tirer des ensei-

gnements précieux pour l'évolution du guide tout en soutenant les entreprises au travers d'une entrée en matière structurée pour l'établissement de leur rapport de durabilité.

Parallèlement, le coup d'envoi de la révision du guide RPC (version 1.0) a été donné au cours de l'année sous revue, sur la base des retours d'expérience tirés de la pratique des entreprises. Ces retours ont confirmé l'utilité fondamentale et le haut degré de pertinence pratique du guide, mais ont également mis en lumière un potentiel d'amélioration. La révision en cours se concentre en particulier sur l'amélioration de la mise en page et de la présentation graphique, la fourniture d'exemples concrets ainsi que l'élaboration de modèles et d'outils (p. ex. tableaux, aperçus et listes de contrôle). L'objectif de ce travail est de rendre le guide encore plus convivial et d'apporter un soutien ciblé aux entreprises dans la mise en œuvre de leur gestion du développement durable et de leur reporting.

Les travaux de 2025 s'appuient sur les principes établis par le document de discussion relatif au «développement durable au sein de la RPC» (fin 2023) ainsi que par la publication du guide RPC relatif à la durabilité (version 1.0) fin 2024. La sous-commission Développement durable poursuit ainsi sur la même voie: elle considère la gestion de la durabilité comme une condition préalable à un reporting crédible et poursuit l'objectif d'élaborer des solutions proportionnées, pratiques et concrètes au profit des entreprises et des organisations suisses.

Procédure de vérification pour la révision de la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance»

En juin 2025, la Commission d'experts a commandé une procédure de vérification pour la révision de la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance».

Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission d'experts, a conduit des entretiens avec des représentants de différentes parties prenantes afin de faire le point sur les besoins d'adaptation. Ceux-ci concernent en particulier les institutions communes et collectives. À cet égard, aucune modification fondamentale des questions d'évaluation ou des principes n'est envisagée; sont ici concernés avant tout des ajustements ponctuels en matière de présentation et de structure, de même qu'un renforcement de la transparence et de la comparabilité. En outre, une harmonisation du contenu entre la RPC 26 et la DTA 7 s'impose.

² www.editionslep.ch/swiss-gaap-rpc-935632conf

En décembre 2025, la Commission d'experts a approuvé sur cette base une révision de la RPC 26 et a confié au professeur Peter Leibfried la direction de la sous-commission. La sous-commission était composée des membres suivants (cités par ordre alphabétique):

- Nico Fiore, représentant de l'Association des caisses de pension inter-pension
- David Frauenfelder, représentant de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP)
- Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission d'experts, Université de Saint-Gall, direction de la sous-commission RPC 26
- Erich Meier, KPMG, représentant de la Commission technique Institutions professionnelles de prévoyance (LPP) EXPERTsuisse
- Dr Lukas Müller-Brunner, représentant de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP)
- Jean Netzer, représentant de la Chambre suisse des experts en caisses de pension (CSEP)
- Philipp Rohrbach, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Dominique Schneylin, représentant des autorités cantonales et régionales de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (LPP)

Côté Secrétariat technique, la sous-commission est soutenue par Marion Häni.

Autres projets

▪ Précisions et suppressions des incohérences

Au cours des dernières années, des signalements de formulations imprécises ou de contradictions ont été régulièrement relevés au sein des recommandations. L'objectif du projet lancé par la suite consiste à apporter les corrections en bloc, sans qu'il soit nécessaire de démarrer une révision de chaque recommandation individuelle. Au cours de l'exercice sous revue, les corrections de la phase 1, qui concernent des propositions n'entraînant pas de modification matérielle et ne nécessitant pas une consultation publique, ont été adoptées par la Commission d'experts. Ces modifications seront intégrées dans la prochaine édition de la brochure RPC. Les adaptations susceptibles d'entraîner une modification matérielle et nécessitant par conséquent une consultation publique seront traitées dans une seconde phase.

▪ Publication de la 3^e édition du manuel RPC en français

Après la publication, en juillet 2024, de la troisième édition en langue allemande entièrement remaniée

du manuel RPC, l'édition française a également été publiée au cours de l'année sous revue. Avec cette édition en langue française, le manuel actuel – y compris les chapitres consacrés à la Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» ainsi que le chapitre entièrement remanié et enrichi de nouveaux exemples pratiques de la Swiss GAAP RPC 28 «Comptes consolidés» – est désormais également accessible au public francophone.

Le manuel peut être acheté dans les librairies ou directement sur la boutique en ligne des Éditions LEP².

▪ Organisation d'événements «RPC in situ»

En 2017, la fondation RPC a organisé une série de manifestations baptisée «RPC in situ» visant à intensifier les contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. En 2025, ces événements se sont tenus à Bâle, Coire et Fribourg. Les trois manifestations ont suscité un vif intérêt et ont montré de manière impressionnante la force de l'ancrage de la RPC dans les différentes parties du pays. Des interventions d'orateurs invités ont permis de donner aux participants un aperçu de l'application des Swiss GAAP RPC. Pour 2026, des manifestations «RPC in situ» sont prévues à Berne, Lucerne et Genève.

▪ Gestion et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'une norme comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000 (CHF 100 pour les personnes physiques).

Depuis sa création, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC constitue un pilier essentiel du financement des activités de la fondation. La fondation tient donc à exprimer ses plus vifs remerciements à tous ses membres. Dans le contexte économique actuel, il devient de plus en plus difficile de continuer à l'élargir. Actuellement (décembre 2025), le groupe de soutien est composé de 93 mécènes (entreprises, associations et personnes physiques). Les activités visant le développement du groupe de soutien ont été poursuivies en 2025, le but étant d'informer une sélection d'utilisateurs plus ou moins importants de la pertinence et des avantages d'une adhésion à celui-ci. Nombre des membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité

(chapitre Groupe de soutien Swiss GAAP RPC) et sur notre site Internet.³ Vous y trouverez également de plus amples informations sur le sujet.

Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Le 26 novembre 2025, la conférence annuelle a été organisée pour la cinquième fois déjà sous un format hybride. Un peu plus des deux tiers des 144 participantes et participants étaient présents physiquement à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, les autres suivant la manifestation en ligne. Conformément à la tradition, la conférence annuelle a été organisée par la fondation RPC avec ses partenaires CFO Forum, EXPERTsuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et SwissAccounting. Les participantes et participants ont reçu des informations à propos de l'état d'avancement des deux projets techniques (révision de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» et du guide RPC relatif à la durabilité), et ont pu écouter divers exposés pratiques très instructifs. Au fil d'un exposé pratique, Cornelia Ritz Bossicard a livré des éclairages tirés de la pratique et dégagé des perspectives quant aux défis stratégiques et opérationnels des mandats de conseils d'administration. En s'appuyant sur l'exemple du groupe Migros, Isabelle Zimmermann a quant à elle expliqué le cycle des participations, depuis l'acquisition jusqu'à la cession, en passant par la gestion. L'auditoire a pu ainsi approfondir ses connaissances en gestion des participations au sein des groupes d'entreprises de grande taille. Cette intervention a été complétée par une discussion sur l'importance des Swiss GAAP RPC en tant que référentiel dans le contexte de l'imposition minimale de l'OCDE, qui a permis de montrer les évolutions actuelles dans le domaine des normes internationales en matière de fiscalité et de présentation des comptes. Les ateliers consacrés aux questions pratiques relatives aux comptes individuels ainsi qu'aux points de friction des comptes consolidés, sous la conduite de Kaspar Streiff et de Silvan Loser, ont permis de mettre en lumière les pièges typiques à éviter et se sont distingués par un niveau d'interactivité élevé. L'événement s'est clôturé par l'intervention du professeur Peter Leibfried, avec la présentation des précisions et des suppressions des incohérences approuvées par la Commission d'experts. Lors de l'apéro de clôture, les participants ont eu l'occasion d'échanger entre eux et de partager les derniers moments de la journée.

La conférence annuelle 2026 se déroulera à nouveau sous forme hybride à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich. La date retenue est le 25 novembre 2026. Les inscriptions se font sur le site Internet de la fondation RPC.⁴

Échanges avec d'autres organismes de normalisation

Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), le Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP) promeut une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. La fondation RPC y est représentée par le professeur Reto Eberle au sein du SRS-CSPCP. Le SRS-CSPCP examine la mise en œuvre des recommandations relatives au modèle comptable harmonisé (MCH2) pour les cantons et les communes, et publie un rapport annuel à ce sujet. De plus, il est chargé des ajustements continus du plan comptable du MCH2 et de sa classification fonctionnelle. Le CSPCP prend également position sur les projets de l'International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) Board. Vous trouverez des informations détaillées dans le rapport d'activité que le SRS-CSPCP publie sur son site web⁵.

En outre, la fondation RPC est également observatrice au sein du Consultative Forum of Standard Setters (CFSS) auprès de l'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG), basé à Bruxelles. L'EFRAG réunit en son sein les activités actuelles en lien avec la transposition des International Financial Reporting Standards (IFRS) dans le droit européen ainsi que les activités liées à l'élaboration des European Sustainability Reporting Standards (ESRS). Les réunions trimestrielles du CFSS, organisées alternativement sur place et virtuellement, servent à l'échange d'informations entre les organismes de normalisation nationaux. Le professeur Reto Eberle participe à certaines d'entre elles en tant que représentant de la fondation RPC.

Enfin, Prof. Dr Reto Eberle représente la fondation RPC lors de la conférence annuelle de l'Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting (ISAR) de l'United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) à Genève.

³ www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/

⁴ fer.ch/jahreskonferenz

⁵ www.srs-cspcp.ch/fr/rapports-n102

Activités prévues en 2026

Les activités suivantes, sont, entre autres, prévues pour 2026:

- Coup d'envoi de la révision de la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance» sous la direction du professeur Peter Leibfried.
- Publication de la brochure RPC au printemps 2026 (état au 1^{er} janvier 2026). Cette dernière comportera la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» remaniée. Y seront de même intégrées les précisions et les suppressions des incohérences de la première phase, qui ont été identifiées et collectées ces dernières années.
- Enrichissement du rapport de durabilité par des exemples tirés de la pratique et remaniement de la mise en page pour une convivialité accrue.
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 25 novembre 2026 à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich.
- Organisation d'événements «RPC in situ» à Berne, Lucerne et Genève.



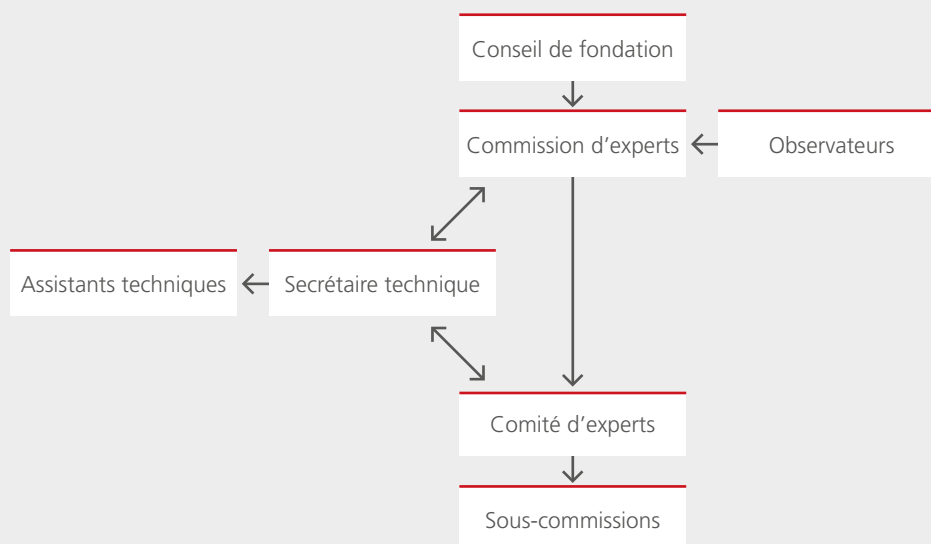
Le président de la Commission d'experts, le président du conseil de fondation et le secrétaire technique en discussion

Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui se sont engagées l'année passée pour les Swiss GAAP RPC sont nommément citées. Sont également mentionnées les personnes qui ont quitté la RPC fin 2025 (les changements figurent dans le tableau ci-dessous). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.

Organigramme de la fondation RPC



Changements survenus en 2025

	Sorties	Entrées
Conseil de fondation		Nicole Barandun (au 1.7.2025) Barandun SA
Commission d'experts (sorties au 31.12.2025)	Vincent Dousse Doxior Cabinet fiduciaire S.A.	
	Renate Fuchs-Ruef UBS SA	
	Daniel Bösiger Autrefois chez Georges Fischer	
Secrétariat	Daniel Bättig (au 31.3.2025) Baesoft.net GmbH	Tim Schlapbach (au 31.3.2025) PwC SA
	Carlos Christen (au 30.9.2025)	Marion Häni (au 30.9.2025)

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la Commission d'experts, la détermination de la stratégie de placement, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2025, le conseil de fondation s'est réuni à deux reprises (à Zurich).

Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
Eberle Reto – président	Prof. Dr, expert-comptable diplômé, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne de l'Université de Zurich
Barandun Nicole	lic. iur., conseillère nationale (Le Centre), conseillère juridique et avocate, Barandun SA, Zurich
Bühlmann Jürg	Dr oec. publ., responsable de l'unité commerciale Entreprises clientes et membre de la direction générale, Zürcher Kantonalbank
Gribi Reto	expert-comptable diplômé, associé gérant et membre du conseil d'administration du groupe Solidis, Olten
Joergensen Mads	Master in Economics & Business Administration, membre de l'Executive Committee et Group CFO, Georg Fischer AG, Schaffhouse
Meyer Conrad	Prof. ém. Dr, Université de Zurich
Ritz Bossicard Cornelia	experte-comptable diplômée, US CPA, membre professionnelle du conseil d'administration, fondatrice et Managing Partner de 2bridge AG, Uster
Zen-Ruffinen Marie-Noëlle	Prof. Dr, avocate, <i>Of Counsel</i> chez Des Gouttes & Associés, membre du conseil d'administration, professeur titulaire, Université de Genève



Dans le cadre de l'atelier très apprécié sur des points de friction, animé par Silvan Loser, des plateformes numériques ont été utilisées afin de mobiliser activement les participants et de recueillir des retours directs en temps réel.

Commission d'experts

La Commission d'experts se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte du contexte économique et des intérêts des membres concernés. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les utilisateurs, les experts-comptables, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les organismes de normalisation, les organes de surveillance et les autres parties intéressées. Les membres de la Commission d'experts officient bénévolement.

La Commission d'experts accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du Comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au Comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2025, la Commission d'experts s'est réunie deux fois, comme l'année précédente. Une séance a eu lieu à Berne et l'autre à Zurich.



Les documents des Swiss GAAP RPC ont été mis à la disposition des participants sous forme imprimée ou sous forme numérique, selon leur choix individuel. Chaque participant a pu ainsi y trouver son compte, quel que soit son mode de travail.

Membres de la Commission d'experts

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
Leibfried Peter* – pré-sident	Prof. Dr, CPA, professeur d'audit et de comptabilité, Université de Saint-Gall	2010
Annen Michael*	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, Comptabilité et Revision-SA	2007
Balkanyi Patrick*	expert-comptable diplômé, associé, PwC	2015
Bucher Sven*	Directeur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses SA	2013
Loser Silvan*	Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, KPMG	2019
Seibold Andreas*	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, ancien CFO, Hügli Holding AG	2013
Streiff Kaspar*	expert-comptable diplômé, associé, Ernst & Young	2024
Bachofen Keller Sandra	économiste d'entreprise ESCEA, Head Group Finance & Controlling, V-ZUG Holding SA	2006
Bieri Jean-Yves	lic. HEC, CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé et CPA, chef d'équipe financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bruhin Rolf	lic. oec. HSG, responsable Risk Control, Credit & Recovery Solutions, UBS Switzerland AG	2022
Frey Reto	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, associé, BDO SA	2013
Haldimann Karin	économiste d'entreprise HES, experte-comptable diplômée, directrice des finances et du personnel, Association suisse de football (ASF)	2022
Herren Thomas	lic. rer. pol., expert-comptable diplômé, CFO, Gilgen Logistics AG	2023
Keel Thomas	économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Senior Partner, Keel + Partner SA	2006
Kleibold Thorsten	Dr, associé, OBT SA	2022
Malär Lorenz	Dr rer. oec., expert-comptable diplômé, CFO, Cytosurge SA	2020
Merico Dino	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, Senior Director Group Finance & Controlling, Kardex Holding SA	2016
Neuhaus Patrick	MBA, expert-comptable diplômé, directeur Financial & Management Accounting, CFF SA	2015
Possa Marc	lic. oec., CIIA, CFA Chartholder, CEO, VV Vermögensverwaltung AG	2016
Soland Andreas	expert-comptable diplômé, VP Corporate Controlling, Tax & Treasury, Hero AG	2013
Zemp Reto	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, Head Corporate Reporting, SIX Exchange Regulation SA	2014

* membre du Comité d'experts



Lors de la conférence annuelle du 26 novembre 2025, Isabelle Zimmermann, CFO du groupe Migros, a fourni des éclairages exhaustifs sur la gestion des participations au sein des grands groupes.

Comité d'experts

Le Comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la Commission d'experts. Il est composé du président de la Commission d'experts et de six membres de la Commission d'experts au maximum. Le président et les membres du Comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la Commission d'experts préside la Commission d'experts et le Comité d'experts. Il représente la Commission d'experts à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la Commission d'experts en consultation avec le Comité d'experts. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la Commission d'experts et le Comité d'experts.

Les tâches du Comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la Commission d'experts
- Élaboration de projets à l'intention de la Commission d'experts
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées

Le président et le Comité d'experts sont appuyés par le Secrétaire technique et les assistants.

En 2025, le Comité d'experts s'est réuni quatre fois (année précédente: cinq fois).

Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme (ou pour un projet similaire), le Comité d'experts peut créer une sous-commission (également appelée groupe de travail) et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la Commission d'experts approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.

En 2025, les sous-commissions suivantes ont été actives pour la fondation RPC:

- Durant l'été 2022, une sous-commission a été constituée pour le projet d'un guide sur le rapport de durabilité. En 2025, il n'y a eu aucune réunion du groupe de travail au complet. Les activités ont été dirigées par le comité restreint, composé du professeur Reto Eberle, d'Andreas Buchs et de Louisa Fuchs.
- En automne 2022, une sous-commission a été constituée pour la vérification de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» qui, depuis l'achèvement de la procédure de vérification, se consacre à la révision de la recommandation. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2025.

- Au cours de l'hiver 2025 fut constituée la sous-commission chargée de la révision de la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance», qui commencera ses travaux en 2026.

Observateurs

Les organisations désignées en qualité d'observateurs jouent un rôle au sein de la Commission d'experts par l'intermédiaire de leurs délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2025, les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Zangerl Rebecca, avocate, collaboratrice scientifique à l'Office fédéral du registre du commerce
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Rohrbach Philipp, M.Sc. ec., économiste, Financement PP
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Rieder Stephan, lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, directeur Accounting
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Müller Alain, expert en présentation des comptes et controlling, inspecteur Impôt complémentaire
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., directeur
EXPERTsuisse	Pabst Patrizia, experte-comptable diplômée, responsable de l'expertise comptable
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP	Frauenfelder David, directeur division audit
santésuisse	Pfund Christian, titulaire d'un Master professionnel EPS en comptabilité, responsable des finances et controlling
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Dümmler Patrick, Dr. sc. ETH Zürich et lic. oec. publ., chef du département Développement durable et politique économique
SIX Exchange Regulation SA	Sheikh Sabir, lic. iur., avocat, LL.M., Head Listing & Enforcement
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Todeschini-Marthe Céline, LL.M, avocate, collaboratrice scientifique
Fondation ZEWO	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
SwissAccounting	Pfaff Dieter, Prof. Dr rer. pol., président
SwissHoldings	Burkhalter Peter, expert-comptable diplômé, Head Accounting, Swisscom SA
Fiduciaire Suisse	Feller Christian, expert-comptable diplômé
Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)	Meyer Isaak, CFO

Secrétaire technique et assistants

Le Secrétaire technique soutient le président de la Commission d’experts et le Comité d’experts dans toutes les tâches techniques et administratives. L’actuel Secrétaire technique est employé par PwC SA et facture une partie de ses heures à la fondation RPC. Les assistants actuels sont des collaborateurs de projet employés à l’Université de Saint-Gall qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2025, le Secrétaire technique a travaillé environ 780 heures au total, et les assistants ont consacré près de 870 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi
- Appui technique aux sous-commissions
- Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
- Organisation de la conférence annuelle
- Organisation des événements «RPC in situ»
- Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
- Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
- Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA
- Gestion du projet de manuel (coordination avec l’éditeur, relecture, etc.)
- Révision de la brochure Swiss GAAP RPC

Secrétaire technique

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Bättig Daniel	Dr oec., expert-comptable diplômé, consultant et auditeur indépendant	2020
Schlapbach Tim	expert-comptable diplômé, manager, PwC	2025

Tim Schlapbach a succédé à Daniel Bättig au poste de Secrétaire technique dans le courant du premier trimestre 2025.

Assistants techniques

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Christen Carlos	expert-comptable diplômé, doctorant et collaborateur scientifique, Université de Saint-Gall; manager, KPMG, Zurich	2024
Fuchs Louisa	doctorante et collaboratrice scientifique, Université de Saint-Gall; Senior Associate, PwC	2024
Gierbl Anita	Dr oec., experte-comptable diplômée, Audit Manager, PwC, Zurich	2017
Häni Marion	collaboratrice scientifique, Université de Saint-Gall	2025
Meissner Simone	collaboratrice Secrétariat ACA, Université de Saint-Gall	2023

À l’automne 2025, Carlos Christen a quitté son poste d’assistant technique. En contrepartie, Marion Häni a rejoint l’équipe du Secrétariat technique (en septembre).



À l'issue de la conférence annuelle du 26 novembre 2025, les participants ont eu l'occasion de faire le point sur la journée et d'échanger entre eux dans une ambiance détendue autour d'un apéritif.



Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes

physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités (état au 31 décembre 2025).

Organisations

- AMAC Aerospace Switzerland SA
- AMAG Group SA
- APG SGA SA
- Avanta Group AG
- Bachem Holding AG
- Balmer-Etienne AG
- BDO SA
- Behr Bircher Cellpack BBC SA
- Bell Food Group SA
- BERNINA International AG
- Burckhardt Compression Holding AG
- Burkhalter Holding SA
- BVZ Holding AG
- Cham Swiss Propertis AG
- Cicor Management AG
- Coop Genossenschaft
- CPH Chemie + Papier Holding AG
- Datacolor SA
- Dätwyler Holding AG
- Deloitte SA
- dormakaba International Holding SA
- Engadiner Kraftwerke AG
- Ernst & Young SA
- Espace Real Estate AG
- fenaco société coopérative
- Fiduciaire Verifid SA
- Fraisa SA
- Georges Fischer AG
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWOBA
- Group Accounting and Reporting Academy GmbH
- Groupe Minoteries SA
- HLS & Partner SA
- Huber+Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kantonsspital Baden AG
- Kardex Holding SA
- Keel+Partner AG
- Komax Holding AG
- KPMG SA
- LAVEBA Genossenschaft
- Maus Frères S.A.
- naturenergie holding AG

- OBT SA
- Obwaldner Kantonalbank
- Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
- Centrale de lettres de gage des Banques Cantoniales Suisses SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- REDI AG Treuhand
- Retraites Populaires
- Rivella AG
- Ryser Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group Suisse SA
- Siegfried Holding SA
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Stadler Rail AG
- StarragTornos Group SA
- Teitler Consulting
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Unternehmer Forum Schweiz AG
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Association Croix-Rouge Suisse
- Vetropack Holding SA
- Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
- Warteck Invest AG
- Zehnder Group SA
- Zug Estates Holding SA

Personnes physiques

- Birrer Roland
- Morotti Claudio
- Suter Daniel
- Zeier Peter
- Zurfluh Fabian

Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La Commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La Commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

Charges liées aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à kCHF 245 en 2025 (2024: kCHF 317). Cette baisse sensible par rapport à l'année précédente s'explique en premier lieu par la forte activité liée aux projets techniques ainsi que par les dépenses ponctuelles engendrées par les célébrations du 40^e anniversaire, en 2024 (kCHF 38). L'exercice sous revue a été marqué par l'achèvement de deux grands projets, à savoir le remaniement de la Swiss GAAP RPC 16 ainsi que la publication du manuel dans la deuxième langue nationale. Au cours de l'exercice sous revue, les dépenses liées à ces deux projets se sont chiffrées à kCHF 17, contre kCHF 47 pour l'année précédente. Les coûts pour le Secrétariat technique et les autres frais ont diminué, comme on pouvait s'y attendre, signe de la normalisation progressive qui a fait suite à quelques années très riches en activités.

Produits destinés au financement des activités de la fondation

En 2025, les produits d'exploitation de la fondation RPC sont restés quasi inchangés, à kCHF 254 (année précédente: kCHF 253). Alors que les produits de la vente de la brochure publiée en 2023 ont baissé – conformément aux attentes –, les honoraires pour le manuel publié n'ont que partiellement compensé cette baisse. Au total, les recettes issues des ventes de brochures et de manuels ont reculé de kCHF 17. En revanche, une évolution positive est à signaler du côté des recettes issues de la conférence annuelle: grâce à une augmentation significative du nombre de participants, ces recettes ont augmenté de kCHF 16 au total. Les contributions du groupe de soutien ont elles aussi connu une légère hausse.

La faible attractivité des taux d'intérêt a motivé le non-renouvellement des dépôts à terme existants pour l'année 2025. Dans cette optique, le conseil de fondation a décidé, à l'automne, d'investir dans des titres à faible risque. Les produits financiers ont augmenté de kCHF 4 par rapport à l'année précédente.

Situation financière de la fondation

En 2025, la fondation RPC a enregistré comme prévu un bénéfice de kCHF 23, qui s'explique par le niveau d'activité plus faible dans un contexte de recettes constantes. Au 31 décembre 2025, la fondation RPC disposait cependant toujours de liquidités (titres inclus) à hauteur d'environ CHF 1,2 million ainsi que d'actifs nets se montant à environ CHF 1,1 million, qui peuvent être utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ trois à quatre ans dans des conditions normales.

Perspectives

Deux projets ayant fortement mis à contribution les ressources financières de la fondation ces dernières années ont pris fin avec l'adoption de la recommandation RPC 16 et avec la publication de l'édition française du manuel en décembre 2025. Un nouveau projet verra prochainement le jour en 2026; il concerne la publication de la brochure actualisée, qui vise à maintenir les recettes de la fondation à un niveau constant à moyen terme. Du côté des charges, un nouveau projet sera lancé dans le cadre de l'évolution des recommandations, à savoir la révision de la recommandation RPC 26. Pour la première fois depuis un bon bout de temps, aucun autre thème spécial n'est à l'ordre du jour. On peut donc s'attendre à une baisse des dépenses. Dans l'ensemble, la fondation table à nouveau sur un résultat positif pour l'année 2026.

Comme tous les membres de la Commission d'experts et du conseil de fondation sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Avec le produit des ventes (brochure et manuels) de la conférence annuelle et le groupe de soutien Swiss GAAP RPC créé ces dernières années, la fondation RPC dispose de trois sources de revenus à large assise pour financer ses activités.

Comptes annuels 2025

Compte de résultat

	Chiffres en CHF	Annexe	2025	2024
Produits nets des livraisons et des prestations		2	154'230	154'826
Aides financières d'organisations		2	99'417	97'950
Total produit d'exploitation			253'647	252'776
Charges liées aux projets		1	-168'573	-236'839
Charges de collecte de fonds et de relations publiques		1	-17'838	-16'379
Charges pour le Secrétariat technique		1	-52'630	-58'251
Autres charges d'exploitation		1	-5'568	-5'419
Total charges d'exploitation			-244'609	-316'888
Résultat d'exploitation avant intérêts			9'038	-64'112
Produits financiers		3	14'365	10'638
Résultat annuel			23'403	-53'474

Bilan

au 31 décembre

	Chiffres en CHF	Annexe	2025	2024
Actifs				
Actifs circulants				
Liquidités		3	717'459	179'803
Titres		3	464'104	1'000'000
Créances résultant de livraisons et de prestations		3	8'237	20'608
Autres créances à court terme		3	2'390	8'174
Comptes de régularisation actifs		3	3'413	2'780
des actifs circulants			1'195'603	1'211'365
Total des actifs			1'195'603	1'211'365
Passifs				
Capitaux étrangers à court terme				
Dettes résultant de livraisons et de prestations		3	5'675	46'710
Comptes de régularisation passifs		2	104'022	102'152
Total capitaux étrangers			109'697	148'862
Capital de fondation				
Capital de fondation initial		3	10'000	10'000
Bénéfices non distribués:				
- Bénéfice reporté		3	1'052'503	1'105'977
- Résultat annuel		3	23'403	-53'474
Total capital de fondation			1'085'906	1'062'503
Total des passifs			1'195'603	1'211'365

Tableau de flux de trésorerie

Chiffres en CHF	2025	2024
Résultat annuel	23'403	-53'474
Autres charges/produits sans incidence sur le fonds	-11'906	–
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et de prestations	12'371	38
Augmentation/diminution autres créances à court terme	5'784	3'124
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs	-633	-1'922
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et de prestations	-41'035	-78'917
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs	1'870	20'035
Sortie/entrée de liquidités liées aux activités d'exploitation	-10'146	-111'116
Investissement en titres	-452'198	-1'000'000
Recul des titres (remboursement des dépôts à terme)	1'000'000	800'000
Sortie/entrée de liquidités liées aux activités d'investissement	547'802	-200'000
Variation des liquidités	537'656	-311'116
Liquidités au 1.1	179'803	490'918
Liquidités au 31.12	717'459	179'803
Variation des liquidités	537'656	-311'116

Tableau de variation des fonds propres

Chiffres en CHF	Capital de fondation initial	Réserves provenant de bénéfices	Total capital de fondation
Patrimoine de la fondation 31.12.2023	10'000	1'105'977	1'115'977
Résultat annuel		-53'474	-53'474
Patrimoine de la fondation 31.12.2024	10'000	1'052'503	1'062'503
Résultat annuel		23'403	23'403
Patrimoine de la fondation 31.12.2025	10'000	1'075'906	1'085'906

Annexe aux comptes annuels

Informations sur les activités de la fondation

La Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Saint-Gall. Selon l'acte de fondation du 12 juin 2015, le but de la fondation est de créer une Commission d'experts pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette Commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2025 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur le contexte, les perspectives ainsi que la composition des instances RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et l'organe de révision. Il n'y a pas de contrats de travail.

Le 24 mars 2026, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2025.

Principes de présentation des comptes

Les comptes sont présentés conformément à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle («true and fair view») du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions du droit suisse (Code des obligations).

L'évaluation repose sur le principe du coût d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Charges liées aux activités de la fondation
2. Produits destinés au financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

1. Charges liées aux activités de la fondation

Les charges engendrées par l'activité de la fondation se décomposent comme suit: projets, collecte de fonds et relations publiques, Secrétariat technique et autres charges d'exploitation.

Ces charges sont comptabilisées dans la période durant laquelle les prestations correspondantes sont fournies; les charges concernant une période sont régularisées dans la période concernée. Les heures de travail fournies au sein du Secrétariat technique pour des projets spécifiques sont comptabilisées et affectées aux projets correspondants.

Charges liées aux projets

Les charges liées aux projets comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

Chiffres en CHF	2025	2024
Frais de réunion	57'569	51'865
Frais de déplacement	10'651	10'771
Projet Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»	5'164	8'391
Projet Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance»	2'160	–
Projet Établissement du rapport de durabilité	3'255	8'656
RPC in situ	12'940	18'076
Étude RPC	–	15'827
Conférence annuelle	55'060	45'754
Anniversaire des 40 ans de la RPC	4'404	38'253
Révision de la brochure / du tableau de traduction	4'994	400
Révision du manuel	12'376	38'845
Total des charges liées aux projets	168'573	236'839

Les frais de réunion de la Commission d'experts, du Comité d'experts et du conseil de fondation comprennent exclusivement les frais de restauration, de locaux et de déplacement. Aucun jeton de présence n'est versé. Les frais de réunion et de déplacement accusent une légère hausse par rapport à l'année précédente (CHF 5'584), ce qui s'explique principalement par l'augmentation des coûts liés aux sites des événements et par la participation plus élevée aux séances de la Commission d'experts.

Les projets techniques actuels ont engendré des dépenses pour un montant de CHF 10'579. La baisse des coûts liés au projet Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» s'explique par l'achèvement de sa révision. Les dépenses liées au projet concernant l'établissement du rapport de durabilité ont à nouveau reculé par rapport à l'année précédente. En raison de la publication du guide (version 1.0) fin 2024 et des incertitudes qui pèsent actuellement sur l'évolution de la situation en Suisse et en Europe dans le domaine de la durabilité, seul le comité restreint a conduit les travaux. Au cours de l'exercice sous revue, la procédure de vérification de la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance» a été achevée avec succès, et la révision a pu démarrer. Les dépenses pour les projets comprennent respectivement la charge de travail des assistants, les frais de traduction ainsi que les frais de restauration et de locaux liés aux réunions des groupes de travail.

La série d'événements «RPC in situ» a également joui d'une grande popularité en 2025. La fondation RPC a été accueillie à Bâle, Coire et Fribourg. Les coûts varient selon le lieu choisi pour la manifestation. Au cours de l'exercice sous revue, les charges ont retrouvé un niveau normal. L'année précédente, un événement organisé sur l'un des sites s'était avéré nettement plus coûteux.

Depuis 2021, la conférence annuelle a lieu sous forme hybride. Les participants ont pu être présents physiquement sur le site de la manifestation, à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, et en ligne. Les coûts pour l'organisation se sont élevés au total à CHF 55'060. Une grande partie de l'augmentation des charges (CHF 9'306) s'explique par le fait qu'en 2024, l'apéritif avait été généreusement financé par un mécène privé.

Le 40^e anniversaire de la fondation ainsi que les activités organisées en marge de cet événement ont engendré l'année dernière des charges ponctuelles à hauteur de CHF 38'253. De plus, l'élaboration et la publication de l'étude RPC ont entraîné des dépenses à hauteur de CHF 15'827. Ces coûts non récurrents ont eu globalement pour effet une réduction des charges liées aux projets de CHF 49'676 au cours de l'exercice sous revue.



En décembre 2025 est parue l’édition totalement remaniée du manuel en langue française. La préparation de sa publication a généré pour le Secrétariat technique des dépenses pour la coordination avec la maison d’édition ainsi que pour la relecture linguistique et du contenu. La part la plus importante de ces dépenses, qui incluent notamment les frais de traduction par un prestataire externe, avait été comptabilisée sur l’exercice 2024.

Charges de collecte de fonds et de relations publiques

Les charges de collecte de fonds et de relations publiques comprennent les dépenses internes et externes pour le recrutement de nouveaux membres du groupe de soutien et le maintien des membres existants du groupe de soutien ainsi que pour la production du rapport d’activité:

Chiffres en CHF	2025	2024
Collecte de fonds	2'185	2'288
Rapport d’activité	12'393	12'495
Travail de relations publiques	3'260	1'596
Total charges de collecte de fonds et de relations publiques	17'838	16'379

Les charges de collecte de fonds englobent principalement le temps de travail des assistants ainsi que les frais d’impression et d’expédition du publipostage de collecte de fonds pour étendre le groupe de soutien. Les dépenses pour la production du rapport d’activité comprennent les frais de conception, d’impression et de traduction. En 2025, le président de la Commission d’experts et le Secrétaire technique ont reçu à nouveau un groupe d’étudiants états-uniens à l’Université de Zurich pour leur présenter les Swiss GAAP RPC. Les dépenses correspondantes ont été affectées à la catégorie Travail de relations publiques. Les dépenses liées à la collecte de fonds et au travail de relations publiques ont dans l’ensemble enregistré une légère hausse par rapport à l’année précédente.

Charges administratives

Les charges administratives comprennent les dépenses externes et internes pour les services généraux de secrétariat, dont la tenue de la comptabilité et d’autres coûts administratifs.

Chiffres en CHF	2025	2024
Secrétariat général	49'585	52'250
Traductions	1'404	1'807
Informatique	1'541	4'095
Assurance-accidents	100	100
Total charges pour le Secrétariat technique	52'630	58'251

Aucun projet informatique d’envergure n’a été enregistré pendant l’exercice sous revue, raison pour laquelle les dépenses ont globalement baissé (CHF 2'554) et se situent à un niveau normal. Les frais de secrétariat ont légèrement reculé au cours de l’exercice sous revue – une baisse qui s’explique par la réduction du nombre total d’heures de travail administratif dues à l’achèvement du remaniement de la Swiss GAAP RPC 16 ainsi qu’à une activité globalement en baisse. Les frais de traduction ont légèrement diminué par rapport à l’année précédente (CHF 403).

Charges de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la Commission d'experts officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions sont remboursés à un taux forfaitaire. Cependant, des cotisations d'assurance sociale ont été versées en 2025 (comme l'année précédente) sur les honoraires payés pour un orateur de la conférence annuelle. Les dépenses correspondantes ont été imputées à la conférence annuelle.

Le Secrétaire technique est employé par PwC SA et facture ses services. Une partie des coûts est prise en charge par la société PwC. Les assistants sont employés par l'Université de Saint-Gall. Les frais correspondants pour les services de secrétariat et de projet des assistants sont facturés par l'université sur la base des frais effectifs.

Au total, les activités du Secrétaire technique et des assistants ont engendré des coûts d'un montant de CHF 134'718 (année précédente: CHF 148'038). Ces coûts se répartissent comme suit: charges liées aux projets (CHF 80'691), charges de collecte de fonds et de relations publiques (CHF 5'445) ainsi que charges administratives (CHF 48'582), qui comprennent, outre l'organisation générale, la gestion du site Internet RPC et des canaux de réseaux sociaux ainsi que la comptabilité. Les coûts relatifs au Secrétariat technique ont renoué avec leurs niveaux historiques. Les activités des deux années précédentes liées au 40^e anniversaire de la fondation, à l'étude RPC et au manuel ont engendré des coûts élevés.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges comprennent les frais juridiques et de conseil, les frais d'impression, les charges liées au stockage de la brochure, les dépenses pour l'envoi de la newsletter RPC, les frais de gestion de compte et d'autres dépenses uniques.

En 2025, les autres charges d'exploitation se sont montées à CHF 5'568 et sont restées stables par rapport à l'année précédente (CHF 5'419).

2. Produits destinés au financement des activités de la fondation

Produits nets des livraisons et des prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).

Chiffres en CHF	2025	2024
Vente brochures et manuels	67'044	84'189
Licences	4'929	4'550
Produit conférence annuelle	82'257	66'087
Produits nets des livraisons et des prestations	154'230	154'826



Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition «Recommandations relatives à la présentation des comptes, état au: 1^{er} janvier 2023», qui est parue début 2023. Comme prévu, les recettes nettes de 2025 ont nettement diminué par rapport à l'année précédente (CHF 17'145). Ce recul n'a pu être compensé que partiellement par la parution à l'été 2024 de la troisième édition du manuel, étant donné que celui-ci, contrairement à la brochure, est publié par les édi-

tions SKV, si bien que la fondation RPC ne perçoit que des honoraires relativement faibles. La traduction française du manuel a été publiée fin décembre 2025. Les recettes nettes issues des ventes ne sont attendues qu'en 2026.

Les recettes brutes provenant des frais de participation à la conférence annuelle ont fortement augmenté (CHF 16'170) – ce qui correspond à la hausse du nombre de participantes et de participants.

Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien élargi. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux particuliers d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000 (entreprises et associations) et de CHF 100 (particuliers).

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse.

Chiffres en CHF	2025	2024
Aides financières groupe de soutien	99'417	97'950
Total revenus provenant d'aides financières	99'417	97'950

Les recettes du groupe de soutien sont restées stables. Au cours de l'exercice sous revue, quatre nouvelles entreprises ont rejoint le groupe de soutien, tandis que quatre autres l'ont quitté. Par ailleurs, deux nouvelles personnes physiques ont été recrutées.

Chiffres en CHF	2025	2024
Régularisation produits groupe de soutien	68'450	69'267
Autres régularisations	35'572	32'885
Total comptes de régularisation passifs	104'022	102'152

Au total, fin décembre 2025, des produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 68'450 (année précédente: CHF 69'267) ont été régularisés dans les comptes passifs. Les autres régularisations ont peu évolué par rap-

port à l'année précédente et comprennent les frais de révision, les frais forfaitaires 2025 pour les membres de Swiss GAAP RPC ainsi que les coûts du Secrétaire technique pour le quatrième trimestre 2025.

3. Situation financière de la fondation

Liquidités et titres

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Les liquidités non nécessaires à l'exploitation sont placées conformément aux directives du conseil de fondation. Les titres de l'actif circulant sont évalués à leur juste valeur. En l'absence de juste valeur, il faut les évaluer au maximum au coût d'acquisition diminué des éventuelles dépréciations d'actifs. Les intérêts courus sont comptabilisés dans les comptes de régularisation actifs.

Chiffres en CHF	2025	2024
Compte d'épargne UBS	80'792	44'162
Compte courant UBS	31'054	80'548
Zürcher Kantonalbank compte d'entreprise	605'613	55'093
Total liquidités	717'459	179'803
Zürcher Kantonalbank dépôts à terme	–	1'000'000
Titres de la Zürcher Kantonalbank	464'104	–
Total des titres	464'104	1'000'000

À l'été 2025, le dépôt à terme auprès de la ZKB est arrivé à échéance. En raison du niveau toujours peu attractif des taux d'intérêt, le conseil de fondation a décidé de ne pas souscrire à un nouveau produit de dépôt à terme. Au lieu de cela, le conseil de fondation a décidé, fin 2025, d'investir désormais dans des placements en titres à faible risque. Au total, les dépôts à terme et les titres détenus auprès de la ZKB, ainsi que le compte d'épargne auprès de l'UBS, ont généré

en 2025 des revenus de titres et d'intérêts s'élevant à CHF 14'365 (année précédente: CHF 10'638). Le crédit d'impôt anticipé de CHF 1'779 (année précédente: CHF 3'140) qui en résulte est inscrit aux autres créances à court terme. Fin 2025, les actifs transitoires ne comportent pas d'intérêts courus (année précédente: CHF 2'680).

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.

Chiffres en CHF	2025	2024
Débiteurs vis-à-vis de tiers	8'237	20'608
Total créances résultant de livraisons et de prestations	8'237	20'608

Les créances résultant de livraisons et de prestations s'élèvent à CHF 8'237 (année précédente: CHF 20'608) et se composent principalement de créances résultant de la vente des brochures et des

manuels encore en attente au 31 décembre 2025 ainsi que de frais de participation non encore payés par les participants à la conférence annuelle 2025.

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Chiffres en CHF	2025	2024
Dettes vis-à-vis de tiers	5'675	46'710
Total dettes résultant de livraisons et de prestations	5'675	46'710

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures impayées de CHF 5'675 (année précédente: CHF 46'710). Cette baisse s'explique par un paiement

effectué juste avant la fin de l'année. L'année précédente, les honoraires des assistants n'avaient été réglés qu'au début de l'année suivante.

Capital de fondation

Chiffres en CHF	2025	2024
Capital de fondation initial	10'000	10'000
– Bénéfice reporté	1'052'503	1'105'977
– Résultat annuel	23'403	-53'474
Total bénéfices non distribués	1'075'906	1'052'503
Total capital de fondation	1'085'906	1'062'503

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000 et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'085'906.– (année précédente: CHF 1'062'503.–) ne peut être distribué.

Événements postérieurs à la date du bilan

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date du bilan.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au conseil de fondation de la **Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, St. Gallen**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle

que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, conformément aux Swiss GAAP RPC ou ne sont pas conformes à la loi suisse et avec l'acte de fondation.

Deloitte.

Deloitte SA



Chris Krämer

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alexander Zimmermann

Expert-réviseur agréé

Zürich, 24. Mars 2026

**Fondation pour les recommanda-
tions relatives à la présentation des
comptes**

Tigerbergstrasse 9
9000 Saint-Gall
Suisse

fachsekretaer@fer.ch
www.fer.ch

Concept/conception

Moser Graphic Design
www.moser.ch

Photos

Page de couverture: Coire, Adobe
Stock

Roger Noti
www.rogernoti.ch

Impression

druckdesign Tanner AG, Langnau i.E.
www.druckdesign.ch

Le présent rapport d'activité a été rédigé
à l'origine en allemande et traduit en
français. La version allemande fait foi.